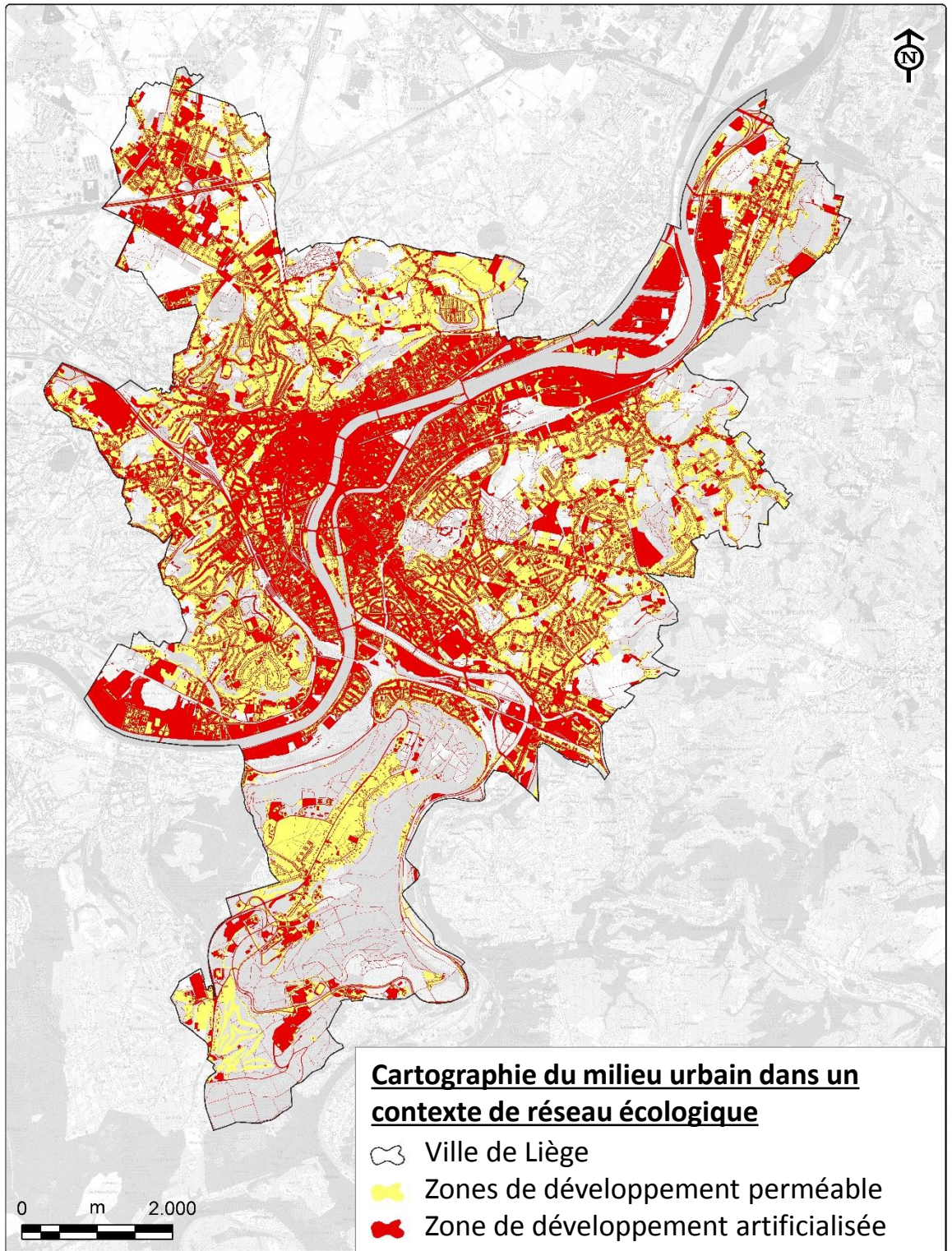




Actualisation du PCDN de Liège

Réseau thématique « milieu urbain »





Actualisation du PCDN de Liège

Description biologique

Le réseau urbain reprend l'ensemble des zones bâties, sous l'influence prédominante de l'activité humaine. La couverture végétale naturelle y a été totalement remplacée à la suite des activités de l'urbanisation ou de l'industrialisation.

Deux composantes différentes constituent le réseau urbain :

- Les **zones artificialisées** (généralement imperméabilisées), par ex.: bâtiments, parkings, routes,...;
- Les **zones perméables**, annexes des zones artificialisées, mais non pour autant imperméabilisées. Ces zones reprennent notamment l'ensemble des jardins privés, parcs et dépendances de routes non bétonnées.

L'Orvet fragile (extrait de Jacob et al. 2007)

L'Orvet est un lézard apode au corps serpentiforme, lisse et brillant. Sa taille à l'âge adulte est comprise entre 30 et 40 cm, exceptionnellement 50 cm).

Il fréquente une grande variété de milieux secs ou humides, ouverts ou fermés, plus ou moins naturels ou artificiels. Il préfère nettement les groupements de lisières, en particulier les ourlets à végétation herbacée dense. En Wallonie, l'espèce s'observe surtout sur des lisières, des talus et des affleurements rocheux, des éboulis, des carrières de toutes sortes, des



abords de voies ferrées, dans des friches diverses, des pelouses et fourrés calcicoles et siliceux et des landes. On l'observe aussi dans les prairies, au bord d'étangs, sur les abords de routes, les chemins creux, les vergers, les terrils, les jardins «sauvages» et au pied des haies.

L'Orvet est le reptile le plus répandu de notre faune. Il est présent dans toutes les régions et n'est pas limité par l'altitude. Il n'est cependant pas, ou plus, présent partout : il manque dans certains secteurs où le taux de boisement est minime.

Pour le conserver, on veillera surtout à maintenir les habitats où des populations d'Orvets sont établies et à recréer un réseau (Graitson 2006).



Le Faucon pèlerin (extrait de DEMNA et al. 2008)

Ce faucon avait disparu de Wallonie en 1972, son retour et les premières nidifications réussies ont eu lieu en 1997. Depuis lors, quelques dizaines de couples se sont installés, principalement dans des nichoirs mais aussi sur des parois rocheuses naturelles ou semi-naturelles (carrières d'exploitation...).

Les Pèlerins sont surtout localisés en bordure des villes et dans les bassins industriels, là où les pigeons sont abondants et les sites d'installation artificiels ou semi-naturels sont nombreux. Certains couples s'installent

même au cœur des villes comme c'est le cas à Bruxelles où un couple s'est installé sur la cathédrale. La grande majorité des faucons préfèrent s'installer dans des nichoirs placés sur des tours, sur des ponts ou des viaducs.

Les terrains de chasse s'étendent à quelques kilomètres autour du nid et il est possible que plusieurs couples chassent au même endroit à des moments différents. Les habitats de chasse du pèlerin sont très variés. Il chasse souvent les oiseaux (de la taille du moineau au canard) en plein ciel après les avoir guettés d'un poste d'observation élevé. Il préfère les sites riches en oiseaux (villes, zones humides...).

Sites d'intérêt biologique appartenant au réseau

Il n'existe pas actuellement de sites centraux dans le réseau thématique « milieux urbains ».

Propositions d'actions

Les zones artificialisées (bâtiments, etc.), aussi bien que les zones perméables (espaces verts par exemple) qui les entourent, représentent un réel potentiel de développement du patrimoine naturel. Ces éléments du territoire, jusqu'à présent peu considérés lors de réflexions sur la biodiversité et la nature, pourraient servir de base pour la création d'habitats analogues et/ou de nouveaux écosystèmes, participant ainsi à la fois au développement du patrimoine naturel et au bien-être des populations humaines. On pense notamment à l'implémentation de toitures vertes extensives, sous la forme d'un réseau, pouvant servir de zones relais pour un cortège d'espèces associées aux milieux ouverts (voire fiche technique toitures vertes). Dans la même ligne de pensée, la conception et le design d'infrastructures vertes à l'échelle d'un quartier, par exemple, offre tout autant de possibilités. Puisque réintroduisant des habitats dans des portions du territoire qui en étaient jusqu'alors privées, ces stratégies d'insertion de la nature dans le réseau urbain apportent une réelle plus-value au patrimoine naturel de la Ville.

Nous dressons de plus ici une liste d'actions assez générales qui peuvent s'appliquer à l'ensemble du réseau urbain.

Le **suivi des chartes jardins nature admise** et la relance des signataires par un concours, une publication dans le bulletin communal, ou encore une mise à jour de l'inventaire des recensements et une prise de contact avec les jardiniers associés pour leurs proposer de développer des actions en rapport avec les réseaux thématique, pourraient être envisagés.

Pour l'éclairage public, l'utilisation d'équipement spécifique visant à minimiser les nuisances aux animaux nocturnes peut conduire à la création d'une « trame noire » sur la Ville (<http://www.conservation-nature.fr/article3.php?id=102>).

La mise en place de **nichoirs à Faucons** sur les grands édifices de la Ville augmentera la capacité d'accueil pour l'espèce (LPO, non daté). Bien que l'effet soit marginal, sa présence aura un effet bénéfique sur la limitation des populations/l'effarouchement des pigeons domestiques. Un suivi didactique peut également être mis en place sur des aires occupées.

Une **sensibilisation des jardiniers** à la faune présente dans leur potager via un recensement des populations d'Orvet ou d'autres espèces communes amènera à des recommandations sur un jardinage différencié dans le but de conserver ou de redévelopper des populations d'espèces caractéristiques.

Les intérieurs d'ilots sont souvent des vases clos d'où les animaux terrestres n'ont pas d'échappatoire. On préconisera, dans des nouveaux aménagements la **mise en reconexion d'ilots** par des crapauducs (de nombreux exemples sur la fiche technique disponible via <http://www.biodiversite-positive.fr/wp-content/uploads/2011/10/Passage-%C3%A0-faune-28-fev.pdf>) ou autres aménagements favorisant les déplacements et la création d'un réseau de jardins.

Dans les parcs et jardins, on proposera un **remplacement progressif des arbres semenciers d'espèces invasives** (par ex. : *Ailanthus altissima*) ou présentant un potentiel invasif sur la liste des espèces invasives par des espèces moins problématiques dans les plantations de la Ville.

Actualisation du PCDN de Liège

RÉSEAUX ÉCOLOGIQUES THÉMATIQUES

Un réseau écologique est une zonation du territoire servant à identifier l'ensemble des sites qui contribuent au maintien et au développement du patrimoine naturel. Un réseau écologique est ainsi composé de zones centrales (ZC) et de zones de développement (ZD).

Les ZC sont des zones qui peuvent soutenir des populations d'espèces et se subdivisent en ZC caractéristiques (en bon état de conservation) et en ZC restaurables (présentant un état dégradé). Dans les zones centrales, la priorité devrait être mise à la conservation de la biodiversité, qui se traduit, dans un contexte urbain, en une maximisation de la prise en compte de la biodiversité dans la gestion et l'aménagement des sites.

Les zones de développement présentent un intérêt biologique moindre, mais néanmoins un potentiel en termes de biodiversité, et contribuent à la connectivité entre les zones centrales.

Dans le cadre de l'actualisation du PCDN de Liège, plusieurs réseaux écologiques thématiques ont été identifiés afin de former des ensembles cohérents qui permettent de fixer les priorités en terme d'actions à mener.

Les réseaux « milieux ouverts » et « réseau hydrique » sont divisés en plusieurs sous-réseaux.

Réseau écologique thématique « milieux ouverts »

Fiche 1 : Pelouses sèches

Fiche 2 : Landes sèches

Fiche 3 : Pelouses calaminaires

Fiche 4 : Prairies et surfaces agricoles

Réseau écologique thématique « réseau hydrique »

Fiche 5 : Eaux libres

Fiche 6 : Eaux stagnantes

Autres réseaux écologiques thématiques

Fiche 7 : Milieux boisés

Fiche 8 : Milieux à caractère anthropique

Fiche 9 : Cavités souterraines

Fiche 10: Milieu urbain

Sources

DEMNA, FUSAGx, UCL, et al. (2008) Faucon pèlerin. In: DNF – DGARNE (ed) CAT. Des espèces Habitats des Sites Nat. 2000. Namur, Belgique, p2.

GRAITSON E (2006) l'Orvet fragile. P 202-211. obtenu via

<http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:6PUoZk6ETD8J:biodiversite.wallonie.be/servlet/Repository/616-orvetfragile.pdf%3FID%3D3195%26saveFile%3Dtrue+%&cd=2&hl=fr&ct=clnk&gl=be> Consulté le 26/02/2016

JACOB J-P, PERCSY C, DE WAVRIN H, et al. (2007) Amphibiens et reptiles de Wallonie. Aves – Raîenne et Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois, Ministère de la Région wallonne, Série « Faune – Flore – Habitats » n°2, Namur, Belgique.

LPO (NON DATÉ) Faucon pèlerin – cahier technique – aménagements pour la nidification. P 29. LPO. Région île de France, France.

Liens

<http://www.conservation-nature.fr/article3.php?id=102> Consulté le 26/02/2016